

# Délibération du Conseil d'administration

## Séance du 26 janvier 2023

**Présents** MM. Jean-Paul PAVILLON, Philippe LABORDERIE et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, représentants le conseil municipal.  
Mmes Marie-Chantal GUILLOT, Monique LE BIHAN, Chantal SCHWARTZ et M. Paul ABLINE représentants les associations.

**Absentes excusées ayant donné pouvoir**

Mme Christine CORBILLON	Mme Danielle LANGLOIS
Mme Christelle TREHET-COLLET	Mme Monique LE BIHAN

**Absents excusés**

Mme Corinne PICARD  
M. Gérald BOUSSICAULT  
1 poste vacant en cours de remplacement

**Assistaient également**

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,  
Mme Sandra MARCELLOT, responsable du pôle hébergement et prévention du vieillissement,  
M. Philippe FREMONDIÈRE, directeur général des services de la Ville.

**POINT N°8 – PERSONNELS – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Mme Édith Chouteau, vice-présidente, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2121-29, L2323-1, R2313-3,

Vu l'article 34 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant statut de la Fonction Publique Territoriale, portant dispositions statutaire relatives à la fonction publique territoriale

Considérant qu'il convient d'adapter le tableau des emplois permanents pour les besoins de la collectivité,

Il est proposé de modifier le tableau des effectifs afin de permettre les augmentations de temps de travail comme suit :

**- Créations de postes à compter du 1<sup>er</sup> février 2023**

GRADES	Nb postes	ETP
Agent social 35/35ème	1	1
Adjoint technique 35/35ème	1	1
Adjoint d'animation principale 2ème classe 21/35ème	1	0,6
<b>TOTAL Créations</b>	<b>3</b>	<b>2,6</b>

**- Suppressions de postes à compter du 1<sup>er</sup> février 2023**

<b>GRADES</b>	<b>Nb postes</b>	<b>ETP</b>
Agent social principal de 2ème classe 35/35ème	1	1
Adjoint technique principal 2ème classe 21/35ème	1	0,6
<b>TOTAL Suppression</b>	<b>2</b>	<b>1,6</b>

**Après en avoir délibéré, le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.**

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON



Accusé de réception en préfecture  
049-264901976-20230126-AS-23-26-01-8-DE  
Date de télétransmission : 31/01/2023  
Date de réception préfecture : 31/01/2023